

Compte-rendu du CE du Siège

20 - 21 & 22 Juin 2016



Vos élus CGT

Rafaèle Bourcier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

CE extraordinaire 20 juin 2016 (matin)

Information/consultation sur le projet d'évolution d'organisation de la Direction de l'Information de France télévisions « Info 2015 » phase 2. Service politique, Infographie, secrétariat général, assistants des services politiques et économie et médiathèque.

Droit dans ses bottes, Michel Field est venu confirmer en mode express (une vingtaine de minutes) ce que tout le monde peut constater depuis sa nomination à la tête de la direction de l'info : "Je respecte vos convictions mais je ne changerai pas d'avis."

Pas d'inflexion au projet qui entame sa seconde phase. Il devrait en compter 4 en tout et s'achever fin 2018. Aucune présentation du projet dans sa globalité. Pourtant la direction reconnaît que la Chaîne Info rend les choses plus complexes.

Sur le fond, Michel Field affirme que "cette fusion des rédactions n'équivaut pas à la fusion des points de vue" Pour la CGT, le danger d'une telle organisation réside aussi dans l'utilisation que pourront en faire les pouvoirs à venir.

La phase 2 amplifie la déconstruction des rédactions, éparpillées sur les deux sites, sud et nord, ainsi que de chaque côté de la passerelle. Un éclatement qui met à mal les communautés de travail et détruit les relations humaines et professionnelles.

➤ Pour le service politique, déménagement au 4^{ème} étage, côté France 3. Le service des voyages officiels ainsi que les documentalistes du service politique et du service économie-social suivent, au même endroit.

➤ Les 6 assistantes sont réparties de la façon suivante: 2 au service éco/social, 4 au service politique.

➤ Déménagement du 12/13 et du 19/20 côté France 2, à proximité du service éco.

➤ Le grand Soir 3 reste

côté France 3, à proximité de son implantation actuelle

➤ Les éditions du week-end et Soir 3 week-end descendent au 3^{ème} étage, côté France 3. Les responsables d'édition week-end seront localisés au 4^{ème} étage.

➤ Départ en reportage: véhicules électriques au niveau -1, les autres au -2. Réaménagement des placards des JRI et des OPS au -2 côté Valin. Réaménagement des placards monteurs au -1 côté Delbarre.

➤ Regroupement de la oc

presse au même endroit qu'actuellement 3^{ème} étage côté France 3

➤ Organisation du travail en 35H sur 4 jours sans RTT.

➤ Regroupement des services Infographie et post-production image.

La fusion des rédactions—est avant tout une opération de liquidation de la rédaction nationale de France 3, qui met en danger le pluralisme de l'information ainsi que la pluralité des choix pour les citoyens téléspectateurs.

CE ordinaire

20 (après-midi) - 21 et 22 (matin) juin 2016

Information/consultation sur le projet de réaménagement au sein du bâtiment Valin et du bâtiment MFTV d'une partie de la Direction générale de la stratégie et des programmes et d'une partie des équipes de la Direction générale déléguée aux Ressources Humaines et à l'organisation

Les élus ont approuvé le projet d'installation des bureaux de 2

assistantes sociales et d'une psychologue du travail dans le

bâtiment Valin.

Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du Centre de Diffusion et d'Echange (CDE), phase 1, France 2 et France 4

Ce projet de renouvellement des régies finales arrive enfin à son terme, près de 7 ans après son lancement.

Le CDE assurera la diffusion (en HD) des antennes en linéaire et en non linéaire, hors France Ô et les 1ères. Il est opérationnel et assurera la mise en production fin 2016. La phase 1 concerne MFTV pour France 2 et France 4, puis Varet pour France 3 et France 5.

L'ambition initiale (un cahier des charges de 700 pages) a

été revue à la baisse. De nombreux problèmes sont apparus avec Sony (intégrateur du projet) et MBT (prestataire pour l'automation) qui ont dû être réglés au fil de l'eau. Le démarrage du projet, prévu pour 2013, a pris beaucoup de retard.

La diffusion à blanc commencera en octobre prochain puis France 4 sera diffusée début novembre et France 2 début décembre.

Le budget total est de 30 M€. Il

représente un débord de 2 M€ par rapport à la prévision. Sony prend en charge le surcoût sous forme de prestations supplémentaires d'accompagnement et de mise en service.

Un logiciel a identifié 2 440 anomalies. A chaque fois on a des réponses. Il n'y a plus d'anomalies "bloquantes" depuis janvier 2016. Quant aux anomalies "non bloquantes" elles sont passées de 110 à 3. Le système fonctionne aujourd'hui

d'hui au point de vue technique. Il faut désormais de l'accompagnement.

Un plan de formation lourd sur plusieurs années a été mis en place pour la maintenance. Cette formation se complète de

l'exploitation "à blanc" qui est un bon moyen de s'approprier l'outil avant la mise en production.

Pour les automatisations qu'il faudra apprendre à remplacer très rapidement en cas de panne,

des simulations sont faites et des entraînements réguliers sont prévus pour maintenir le niveau de compétences des personnels.

Information sur le service Nouvelles écritures

Suite au départ de Boris Razon, le service des "nouvelles écritures" est rattaché à la direction "nouveaux contenus et innovation" dirigée par Pierre Block de Friberg.

Un temps menacées, les "nouvelles écritures" sont finale-

ment maintenues. Les nouvelles narrations (web séries, web docs, narrations en réalité virtuelle, etc.) constituent un véritable écosystème qu'il convient de développer.

Pour la CGT, le volet innovation du numérique, que ce soit dans les offres de services ou

dans les offres de contenus est à promouvoir. Pour éditer des contenus dans un environnement web, il faut connaître et savoir identifier les futurs outils issus de l'innovation... 11 salariés sont concernés par ce rattachement, tous basés à Eos.

Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de l'Université et de la Formation Professionnelle et ses incidences sur les conditions de travail de salariés concernés

L'avis prenant acte de la nouvelle organisation a été adopté à l'unanimité par le CHSCT MFTV. La nouvelle organisation fusionnée va se mettre en

place progressivement. Un suivi sera organisé avec un nouveau RDV dans 6 mois. 24 personnes sont concernées.

Mme Cramerotti parle d'une organisation "quasi kafkaïenne" qu'il fallait simplifier. Le CE a repris l'avis du CHSCT.

Information/consultation sur le projet de règlement intérieur et son annexe, la charte informatique

Les élus du CE Siège se sont élevés contre l'instauration d'un règlement intérieur particulièrement liberticide. Par exemple, les données de votre ordinateur, comme celles de votre messagerie, sont considérées comme professionnelles. La direction pourrait y

accéder librement. De même, les connexions sur Internet sont susceptibles d'être consultées. Ces dispositions sont vraiment graves pour les libertés, et particulièrement dans une entreprise de presse, dans la mesure où elle met en danger la confidentialité des

échanges.

Le CCE de son côté mène une expertise juridique sur le règlement intérieur et la charte informatique ainsi que sur le règlement intérieur. L'avis du CE Siège sera recueilli lors d'une séance ultérieure.

Correspondants France 2 à l'étranger

Suite à l'annonce de la fermeture du bureau de France 2 à Dakar, un projet similaire serait à l'étude pour celui de Pékin.

Outre le fait que les JT accordent de moins en moins de place au continent africain, les conditions d'exploitation des

bureaux de France 2 à l'étranger sont d'une grande opacité, voire dans certains cas indignes de FTV.

La CGT a demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour du prochain CE : liste des bureaux, sous-traitance, nature

Rapport de Chalvron

Trois semaines après sa remise à D. Ernotte, le rapport de Chalvron est pour l'instant frappé du sceau du secret. Mais tout finira par fuiter. De toute façon ce rapport n'était qu'une manière d'éviter de répondre aux vraies questions et au vrai malaise des rédactions.

Plan de charges de FTR à Vaise

Le budget est à l'équilibre. Toutes les activités ont été

des contrats des journalistes et autres salariés, auto-entrepreneurs, pigistes, conditions de travail, licenciements, relations

Tout ceci a déjà été clairement exposé dans les rapports Vacquin et CEDAET : Pression sur les salariés, perte de sens dans le travail, violences psychologiques, mises à l'écart, stigmatisations en tous genres avec notamment... les méthodes du 20 heures.

maintenues. FTR fournira des sujets quotidiennement à la

avec France 24, etc.

A l'image de poupées russes, un nouveau rapport est en cours. Cette fois c'est Michel Field qui demande à Hervé Brusini d'organiser une réunion des cadres des rédactions et d'en tirer les conclusions pour la mi-juillet.

Chaine Info et devrait aussi contribuer aux modules.

Information/consultation sur le bilan du plan de formation 2015

Ce plan s'est déroulé dans un contexte d'importantes mutations, avec une nouvelle loi sur la formation et un budget en baisse (3,6% de la masse salariale).

Le budget prévu pour le Siège (un peu plus de 4 M€) a été consommé dans sa quasi totalité (98,5%) mais il marque une baisse de 6,1% par rapport à 2014.

On constate un effort sur les nouvelles technologies mais une baisse des actions pour la gestion d'entreprise.

La CGT a demandé un focus sur l'accès à la formation en fonction des emplois et des catégories socio-professionnelle, en particulier les filières ouvrière et administrative.

Dans le bilan, la part des ac-

tions transversales (dont I-média qui ne concerne que les régions de France 3) est significative. Concernant le recensement des besoins, pas d'éclairage sur le taux de réalisation des entretiens formation.

La durée moyenne d'heures de formation par stagiaire est de 11,1 heures soit près de 2 jours de formation et 24 heures par collaborateur soit 3,5 jours de formation (un collaborateur peut être plusieurs fois stagiaire).

La direction est en train de finaliser une opération de communication sur la formation pour les collaborateurs et les managers. Elle souhaite organiser deux fois par an au Foyer une présentation de l'offre de formation, en y associant l'AFDAS. Rien ne semble

prévu pour les sites excentrés.

Les coûts de la formation ont baissé de 40% par rapport à 2014. La direction se félicite du taux de participation à l'université et de la consommation du budget.

La direction veut faire un "effort sur les FOR", encourager les formateurs internes. Une cartographie des formateurs internes est en cours de réalisation. La direction souhaite élargir le dispositif au secteur du marketing et de la communication.

A propos du e-learning, qui peut s'avérer un bon complément au stage en présentiel, certaines stations de FTV ont créé des salles dédiées. Pourquoi ne pas suivre cet exemple au Siège?

Les élus se sont abstenus sur

le plan de formation 2015.

Information/consultation sur le bilan handicap 2015

Le bilan handicap est en demi-teinte, dans un contexte de forte pression budgétaire, l'accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (TH) est rendu encore plus difficile. La légère hausse du taux d'emploi des TH est obtenue par l'emploi indirect (les ateliers protégés).

Le taux d'emploi des TH à FTV est de 4,62% alors que la Loi en exige 6%. Le Siège arrive

en quatrième position des établissements, derrière La Réunion et les Pôles Nord Ouest et Sud Est.

La moyenne d'âge des TH est élevée, ce qui risque de faire baisser leur nombre pourcentage dans les effectifs au moment de leur départ à la retraite.

Au plan budgétaire on constate une légère baisse de la contribution Agefiph compensée par une hausse du budget de FTV.

La CGT a demandé un focus particulier sur l'accès à la formation des TH. Nous avons rappelé notre priorité pour l'emploi direct plutôt que l'emploi indirect même si son taux reste assez modeste à FTV.

Les dépenses moyennes pour le maintien dans l'emploi sont en baisse, en raison de l'optimisation des outils.

La question du télé travail, qui devrait faire l'objet d'une négociation spécifique, est abordée.

Information sur l'effectif/emploi au 31 mars 2016

Au 31 mars le Siège compte un effectif de 4381 ETP, 3788 ETP permanents et 593 non permanents. On note une baisse des effectifs de 2,3% en un an, soit 102 ETP, dont 69,3 permanents et 32,7 non permanents. Le taux d'emploi non permanent est de 13,5% contre 14% l'an dernier. Les secteurs les plus concernés par les diminutions d'emplois sont gestion et moyens (hors techno fab), ressources humaines et réseaux Outre-Mer 1ère. Les sites géographiques les plus impactés sont Issy les Moulineaux (-

7,4%) et Malakoff (-3,8%).

Au niveau des HS on note une hausse des HS payées chez les permanents (11,7%) et une baisse pour les non permanents(-32,8%).

La part des femmes n'augmente pas à 48,2%. Le PDV n'a pas eu d'effet sur ce point.

La direction présente son projet d'accord sur un dispositif quinquennal de régulation de l'emploi non permanent à FTV comme un moyen de faire baisser la précarité. Pour la CGT cet accord de "régulation" n'entraînera pas de réduction de la

précarité. En introduisant des plafonds plus drastiques (80 jours de collaboration par an) on émiettera le nombre de contrats de CDD et on augmentera le nombre de précaires sans qu'ils puissent faire reconnaître leurs droits.

Pour tenter de convaincre, la direction évoque la création immédiate de 126 postes en cas de signature de l'accord... Pour la CGT, ces postes sont bien identifiés et leur création n'est plus discutable... avec ou sans signature...

Information sur les comptes du CE Siège 2015

La gestion des activités sociales et culturelles du CE Siège s'exerce de façon très unilatérale, avec un manque de dialogue et de transparence notoire. Pas de réunion de

commission, dont ont été exclus les représentants de la CGT et de FO, et donc aucun compte rendu de l'actuel bureau.

Pour tenter de rétablir un fonctionnement plus respectueux

de l'instance, la CGT a proposé d'acter une présentation semestrielle des activités sociales et culturelles, de façon à débattre des choix et des orientations en la matière. La majorité Cgc, Cfdt et Snj a voté

contre cette proposition de bons sens.

Pourtant la loi du 12 mars 2014 sur la transparence financière

des CE imposera très prochainement une présentation plus transparente, limpide et qualitative des actions menées (nombre de salariés concernés par les activités, les voyages,

les chèques vacance, la répartition par sites, le bilan qualitatif...). Le bureau du CE va bien devoir se mettre à l'heure de la transparence...

Information sur le budget restauration d'entreprise 2015

Le recyclage des déchets organiques est dorénavant obligatoire dans tous les restaurants d'entreprise et il y a un ramassage deux fois par semaine. Les déchets sont entreposés en frigo entre deux ramassages.

La récupération des pots de yaourts et des cannettes est peu suivie d'effet en raison de l'emplacement des orifices en bout de chaîne. Dommage pour les salariés du RIE qui voient leur charge de travail

augmenter sans embauche supplémentaire.

Le coût des plateaux et des couverts non restitués s'élèverait à plusieurs milliers d'euros par an.

Le problème de la tolérance aux caisses pour les salariés dont les comptes sont à zéro est soulevé. Les nouveaux badges n'autorisent aucun dépassement ce qui est source de désagrément. De même la borne de rechargement des cartes pose problème.

En ce qui concerne les aliments bio, seuls les produits laitiers sont régulièrement consommés, les entrées et les fruits sont régulièrement jetés ce qui constitue une perte financière.

A noter l'ouverture du restaurant d'entreprise entre 11H30 et 12H15 à des salariés d'entreprises extérieures, ce qui contribue à maintenir l'équilibre des comptes.

Information sur la dénonciation de l'usage d'établissement de Malakoff et d'établissement des Empires parisiennes Intra-Muros relatif à la désignation de Représentant syndicat au CHS-CT de Malakoff et des Emprises parisiennes Intra-Muros

L'usage permettant à 2 syndicats (Cgc, Cfdt) de bénéficier

d'un représentant syndical supplémentaire en CHSCT a été

dénoncé par la direction.

Information sur les éléments financiers au 31 mars 2016

Les charges d'exploitation du Siège s'élèvent à 177,9 M€ au 31 mars 2016, en économie de 3,4% par rapport au budget (-6,3 M€) et en baisse de 4,4% par rapport à 2015 (-8,1M€).

Les charges de personnel (112,8 M€) sont en léger dépassement par rapport au budget en raison des congés non pris. Par contre elles sont en baisse par rapport à 2015 en raison du PDV.

Les charges hors personnel (65,1 M€) sont en retrait de 10,2% par rapport au budget prévisionnel et de 10,8% par rapport à 2015. Economie sur la communication/promotion/publicité, frais de missions et transports, honoraires et études.

Les fonctions support (gestion, RH, communication) réalisent les plus grosses économies (5,8 M€). Techno-Fab est à 2,1

M€ d'économies. Le sport est en ligne, les programmes (0,8 M€) et l'information (1,5 M€) en dépassement.

Les charges liées à la Chaîne info n'apparaîtront dans les charges qu'à partir de juin. "On n'y voit pas trop clair, on a fait un budget macro" disent les financiers. L'estimation sera plus précise à l'automne.

L'examen du bilan social est reporté au CE de septembre

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 27 juin 2016

**Prochain CE :
06 juillet 2016**

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04